

Conseils de secteur 2^o semestre 2023



-16/11 secteur sud, 23/11 secteur haut, 30/11 Secteur nord, 7/12 Secteur centre

-38 participants + élus

Les points abordés, les documents partagés, une synthèse des échanges

La Mobilité

La problématique :

- Rochemaure un village sur 5 Km et 4 secteurs distincts 56 Km Voirie
- Trafic véhicule fort et en augmentation avec grand carénage et la 102
- Rochemaure, futur carrefour des VIA Rhôna, Ardèche, Via Drôme?

Une feuille de route :

Développer des aménagements et des services qui visent à apaiser contrôler maîtriser les flux et leur impact sur la pollution de l'air
Sécuriser et encourager les déplacements doux

Des actions :

-Mise sous surveillance trafic/pollution et autres projets régionaux

La dernière étude de la circulation dans la commune (CEREMA) date de 2018, suite à cette étude les élus locaux et régionaux n'ont pas décidé de lancer un projet déviation. Les conditions n'ont pas significativement évoluées depuis, les voitures sont moins polluantes, les critères de création d'une déviation sont aujourd'hui beaucoup plus strictes. Le dossier n'est cependant pas fermé nous restons très vigilants sur l'évolution du trafic, de son impact sur la pollution, ainsi que sur tous les projets régionaux qui pourraient avoir une influence sur le trafic routier dans la commune. (Demande d'un compteur trafic D86, d'une station mesure de pollution et délibération conseil municipal du 7 février 2022)

Remarques : des participants souhaitent que la mairie fasse une demande d'étude de déviation à ce stade.

Traversée du village : AVP joint

Les principaux objectifs : Casser l'effet ligne droite pour provoquer le ralentissement des voitures et dégager de l'espace de vie au cœur du village, favoriser et protéger les déplacements piétons/vélos, sécuriser et optimiser la traversée RD86 par des feux intelligents au niveau pharmacie, prévoir des arrêts transports en commun.

Ce projet nécessite des travaux préalables sur le réseau assainissement (prévision 2024), travaux traversée prévus en 2025 budget global proche de 1m€ . Demande de subventions en cours.

Remarques : La commune devrait demander une zone 30, quelle végétalisation ?

Pourquoi ne pas passer la route entre la pharmacie et la salle des fêtes en piéton. ?

-Le CRCR a rencontré le président du conseil départemental qui indique ne pas imposer les travaux de la traversée à la commune. Réponse : La commune confirme que c'est bien le département qui souhaite réaliser les travaux car la RD86 est en mauvais état sur la commune.

Plan de mobilité Simplifié PMS : En ligne sur site de ARC

-Développer une offre de transport collectif

Train Bus Transport à la demande travail en cours avec aggro de Montélimar et Privas

Conseils de secteur 2^o semestre 2023

-Accompagner le développement d'offres attractives de mobilité partagée

Covoiturage Plateforme KAROS (Service public du covoiturage) en service et téléchargeable

-Affirmer la place des modes actifs sur le territoire

Vélo Marche. Point de départ de la Via Ardèche à Rochemaure étude liaison Rochemaure Le Teil en 2024

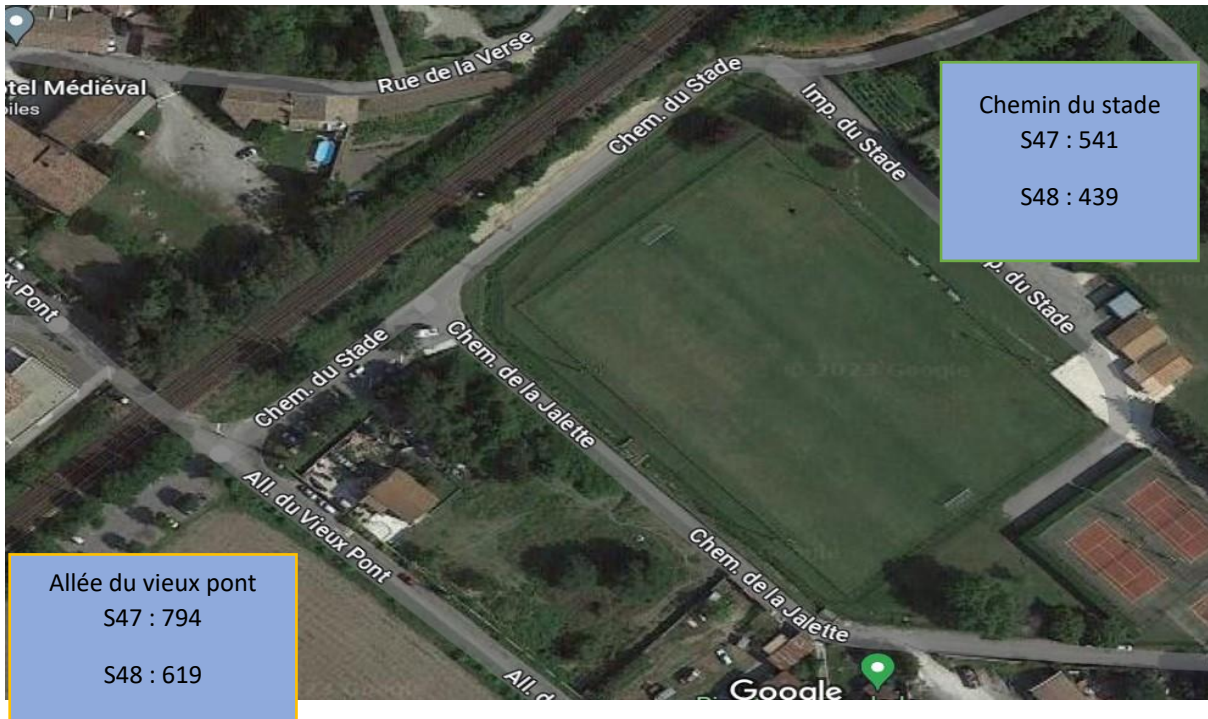
Remarques :

Des avis partagés sur le développement du covoiturage, liaison Rochemaure Le Teil en voie douce très attendues, les transports en commun existants sont peu connus.

Etude allée du vieux pont / Espace sport loisirs protégé Photo jointe

Objectif « apaiser » la zone du stade de la via Rhôna de la futur via Ardèche et de l'école primaire en supprimant le transit qui représente 70% du trafic sur l'allée du vieux pont.

Solution envisagée : Coupure du chemin du stade aux 4 roues



L'étude doit se prolonger en incluant une extension du parking de la passerelle

Remarques :

Le trafic de transit va se reporter sur la RD86.

La sécurité des piétons vélos et des écoliers est prioritaire

Voie douce entre les écoles

Objectif : Encourager, faciliter et sécuriser les trajets piétons et vélos en les 2 écoles, en ouvrant le passage le long de la voie ferrée au public.

Conseils de secteur 2^o semestre 2023



Espace Bernarde

La commune a réalisé une étude « parcours découvertes » afin de répondre à l'appel à projet Sentier Nature pilote par le CEREMA. Il s'agit de créer 4 sentiers découvertes, réhabiliter plusieurs passages accidentés et valoriser le patrimoine architectural, géologique, hydrologique et la biodiversité communale. L'étude prévoit le réaménagement du parking du château et la création du point de départ des parcours au niveau source de la Bernarde (Schéma aménagement ci-dessous). Cette espace offrira à court terme du stationnement supplémentaires dans notre commune, il ne présage pas du futur aménagement du site prieuré/Bernarde.



Le dossier sentier nature sera déposé en 2024 nous sommes en attente de la réouverture de la plateforme .

Conseils de secteur 2^o semestre 2023

Candidature village avenir

L'ANCT Agence Nationale Cohésion du Territoire a lancé un programme 'Villages d'avenir ».

Les communes sélectionnées auront un soutien ingénierie de la préfecture pour conduire leurs projets.

Notre commune a postulé nous sommes en attente d'une réponse à cette candidature.

La Vidéo protection :

Suite au vote des rupismauriens majoritairement favorables à la vidéo protection, les travaux d'installations vont démarrer en février 2024 .

Le plan d'implantation ci-dessous

Remarques :

-Des avis divergents sur l'efficacité de la vidéo protection.

Conseils de secteur 2^o semestre 2023



Conseils de secteur 2^o semestre 2023

Traitements des déchets

La communauté de communes engage son programme de création de PAV Points d'apport volontaires (points de Tri). Les travaux débutent début janvier sur Rochemaure pour une durée prévue de 6 semaines, 12 points de tri sont créés les bornes seront enterrées ou semi enterrées, l'ensemble des bacs gris existants supprimés.

Les cartes et le calendrier sont disponibles sur www.ardecherhonecoiron.fr ou Intramuros

En pièce jointe le flyer de présentation.

Travaux de voirie :

Tous les travaux sont répertoriés dans un tableau de synthèse avec le montant prévisionnel des travaux, le nombre d'habitants concernés, l'impact sur la sécurité .

La commune déterminera en début d'année les travaux qui seront intégrés au budget.

Les autres Points abordés en réunion :

- N102 réunion publique avec la DREAL sera organisée au printemps : Ordre du jour : Calendrier, reprise voirie, végétalisation, mur anti bruit.
- Quartier Chauvière : Beaucoup de camions devant l'entreprise Vidalot, des problèmes de circulation à venir avec le nouveau lotissement.
- Qu'en sera-t-il des plantations, des arbres, des platanes dans le village? L'AVP n'intègre pas la végétalisation le CAUE va accompagner la commune sur le sujet.
- La question de la couleur, des ampoules des lampadaires est posée ainsi que les horaires d'allumage du château.
- Présence de déchets Tourets de câbles et de gravats de chantier, chemin de malarias et chemin de Sauzet .
- La boîte aux lettres présente au rond-point de carrefour semble trop petite.
- Passage de nombreux camions dans la cité du barrage.
- Des problèmes du non-respect de la vitesse constatés : Allée 22 Aout, cité du barrage . ralentisseurs ? parking en épi ?
- Relance sur la sécurité des piétons entre le carrefour, la station Total, lettre adressée au préfet.
- Demande d'un achat groupé de granulés par les habitants. Comment s'organiser ?
- Des interrogations sur l'usine qui souhaite reprendre Calcia à Cruas. Un groupe de travail est constitué avec la commune de Cruas et ARC
- Quand se tiendra la CCID ? Réponse en 2024.
- Pourquoi ne pas privilégier des panneaux lumineux aux banderoles ? Réponse : Des difficultés pour obtenir l'accord de l'ABF architecte des bâtiments de France.
- Problème de stationnement en particulier au parking de la Violle qui sert d'aire de covoiturage.
- Un parking pour les bus serait utile dans le village.
- Présence de fumier dans le périmètre de protection du lac de Rieux.
- Chaussée en mauvais état entre rond-point du Périllas et pont de l'Eygues.